



COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL Section spécialisée Formation Continue

DECLARATION LIMINAIRE

Paris, le 8 juillet 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous consacrons notre déclaration liminaire à l'avenir des délégations régionales à la formation continue qui nous inquiète vivement.

En effet, quel avenir est-on en train de préparer pour le réseau FormCo et les DRFC dans le cadre de la réorganisation du SRH ?

De nombreux scénarios circulent : projet de rattachement des délégués régionaux au niveau administration centrale (mais pas de l'ensemble de la délégation). Des échanges ont déjà eu lieu entre les DRAAF et le Secrétariat Général du Ministère : peut-on avoir un retour sur ces échanges et le positionnement de chacun ?

A la suite du SGC, transfert des missions des DR-FORMCO vers des services communs en préfecture ? Une partie des missions des DRFC a été transférée vers des SGC du ministère de l'intérieur, en Ile de France par exemple : quelle est la plus-value, pour la formation des agents, de ce type de transfert ?

Le MAA envisage-t-il de dépendre du ministère de l'intérieur pour la formation de ses agents ?

Par ailleurs, nombre de DRFC (notamment des régions fusionnées) sont actuellement en sous-effectifs flagrants, avec dans certaines régions, comme la Nouvelle Aquitaine par exemple, 3 fois plus d'agents à gérer et l'ajout de dispositifs, comme le CPF, à destination des personnels du public et du privé.

On pourrait également citer l'Île de France dont le SG a été absorbé par la Préfecture avec la formation des Secrétariats Généraux Communs (SGC), à qui il ne reste plus qu'un mi-temps de responsable formation au sein du SRFD et qui n'a plus du tout d'équipe ; ou les DOM-TOM qui n'ont plus du tout de DRFC, là encore suite à la formation des SGC. Certains ont gardé un ou une responsable formation au SRFD pour les EPLEFPA, seul(e) et sans équipe et comme ceci, d'autres situations de délégations sont inquiétantes...



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP - ☎ 01.49.55.55.31 - unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr - <http://agrifor.unsa.org/>

A l'heure où un schéma directeur de la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'État a été défini pour la période 2021-2023, avec de grands objectifs comme « mobiliser les outils de la formation pour rendre les agents acteurs de leur parcours et de leur projet professionnel », à l'heure où on a connu, je n'y reviens pas, un bouleversement important des conditions de travail des personnels, on s'attendrait à un soutien fort de l'Etat au réseau FORMCO dans son ensemble, et non à cette situation de morcellement organisé qui perturbe d'ores et déjà les agents dans leur besoin de formation et de reconversion pour certains.

Enfin, dans la lignée de nos demandes lors du dernier CT FORMCO, sur le développement de formations mixtes pour permettre l'accès à la formation du plus grand nombre, nous insistons aussi sur la nécessité d'un outil commun pour les visioconférences tout comme un réel outil de formation, utilisable par tous (y compris par des formateurs externes au MAA). A ce sujet un temps de réflexion collectif en format CT FORMCO nous paraît indispensable.

Merci